

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du JEUDI 21 JUIN 2018 à 18h30

Date de convocation : 14 juin 2018

Délibération
N°C2018_124

Membres en exercice :	79
Votants :	78
Suffrages exprimés :	74
Pour :	74
Contre :	0
Abstention :	4

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian LAPALU

PRESENTS : Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Jacques BASCOU, Marie BAT, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Jacques BLAYA, Didier BOUSQUET, Roger BRUNEL, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Claude CODORNIU, Christian DURAND, Viviane DURAND, Alain FABRE, Serge FUSTER, Marie-Noëlle GARBAY, Hélène GIMON, Catherine GOUIRY, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Marie IMBERNON, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Christian LAPALU, Anne-Sophie LEDOYEN, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Dominique MARTIN-LAVAL, Fabienne MARTINAGE, Eric MELLET, Sandrine MONTAGNE, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Caroline OLIVAS-GUISSET, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Danielle ORTUNO, Gaëlle PAVAN, Yves PENET, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Gérard SCHIVARDI, Jeanne-Maryse SEGUI, Guy SIE, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Boris VIVEN

EXCUSES : Jean-Marc PEREA

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : Jacques BASCOU (à partir de la délibération N°C2018_105 jusqu'à la délibération N°C2018_114), Xavier BELART (jusqu'à la délibération N°C2018_101), Jacques BLAYA (jusqu'à la délibération N°C2018_96), Cyrielle BOUISSET (jusqu'à la délibération N°C2018_103), Martine CADENA (jusqu'à la délibération N°C2018_96), Joël HERNANDEZ (jusqu'à la délibération N°C2018_96), Tristan LAMY (à partir de la délibération N°C2018_105 jusqu'à la délibération N°C2018_114), Dominique MARTIN-LAVAL (jusqu'à la délibération N°C2018_103), Didier MOULY (jusqu'à la délibération N°C2018_104), Eric PARRA (à partir de la délibération N°C2018_167), Yves PENET (à partir de la délibération N°C2018_167), Magali VERGNES (délibération N°C2018_130)

EXCUSES AVEC PROCURATION : Yves BASTIE, Catherine BOSSIS, Alain BOUTON, Didier CODORNIU, Robert DEJEAN, Christine DELRIEU, Gilles LAUR, Ophélie LE BERRE, Jean-Michel MONIER, Jacques PAIRO, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Hélène SANDRAGNE, Céline SORIANO, Zohra TEGGOUR, Alain VICO,

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : Sylvie ALAUX (à partir de la délibération N°C2018_115), Cyrielle BOUISSET (à partir de la délibération N°C2018_104), Tristan LAMY (jusqu'à la délibération N°C2018_104 et à partir de la délibération N°C2018_115), Jean-Marie ORRIT (à partir de la délibération N°C2018_127), Eric PARRA (jusqu'à la délibération N°C2018_166)

Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires

OBJET : FINANCES- Affectation de résultats de l'exercice 2017 au budget primitif 2018 : Budget Autorisation Droit des Sols

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-5,

N°C2018_124 (2)

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017 pour le budget annexe autorisation droit des sols du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 21 juin 2018 approuvant le compte administratif 2017,

Considérant que :

- Les résultats de l'exercice 2017 étaient les suivants dans le tableau ci-dessous,
- Les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif (Dispositions reprises par l'article L.5211-36 pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale),

Décide que les résultats sont définitivement arrêtés et sont donc proposées les affectations comme suit :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2016	0 €
Résultat de l'exercice 2017	39 803.88 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2017	39 803.88 €
<i>Résultat reporté de fonctionnement 2018 (002)</i>	<i>39 803.88 €</i>
Investissement	
Résultat reporté 2016	- 16 073.83 €
Résultat de l'exercice 2017	21 468.70 €
<i>Résultat de clôture d'investissement 2017 (001)</i>	<i>5 394.87 €</i>
RAR en dépenses à reporter en 2018	€
RAR en recettes à reporter en 2018	€
Résultat cumulé d'investissement 2017	5 394.87 €
Montant à financer	0 €
<i>Affectation en investissement 2018 (1068)</i>	<i>0 €</i>

N°C2018_124 (3)

Vu en Commission 1 du 31 mai 2018,

Par 74 voix pour et 4 abstentions, le Conseil décide :

- D'approuver les opérations d'affectation des résultats telles que décrites ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 2/7/2018
et de sa publication
le : 2/7/2018

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

